



**L'objectif : protéger notre système de santé et ses professionnels pour maintenir la prise en charge des patients et la continuité des soins**



**Une stratégie qui s'applique au sein des zones où le virus circule activement** (*liste communiquée et mise à jour par le Ministère*)



**Une stratégie qui s'adaptera aux besoins, à l'évolution de la situation et aux ressources disponibles.**



En ville, je suis médecin ou infirmier :

je dispose de masques (FFP2 si indiqué et disponible) pour poursuivre mon activité.



En ville, je suis pharmacien :

je dispose de masques chirurgicaux pour poursuivre mon activité.



En ville, je suis masseur-kinésithérapeute ou chirurgien-dentiste :

je dispose de masques (FFP2 si indiqué et disponible) pour pouvoir assurer les seuls soins prioritaires.



En ville, je suis sage-femme :

je dispose de masques chirurgicaux pour accompagner les patientes confirmées COVID-19.



J'exerce dans un secteur dédié aux patients COVID-19 en EHPAD ou en structure médico-sociale accueillant des publics fragiles :

je dispose de masques chirurgicaux pour mon activité au sein du secteur dédié.



A l'hôpital, je suis professionnel de santé dans un service d'urgence ou de soins critiques :

je dispose de masques FFP2 pour les actes indiqués, dès lors que je suis amené à prendre en charge des cas possibles ou confirmés.



A l'hôpital, je suis professionnel de santé dans un autre type de service de soins ou en HAD :

je dispose de masques chirurgicaux, dès lors que je suis amené à prendre en charge des cas possibles ou confirmés.



Je suis un professionnel des soins ou d'aide à domicile :

je dispose de masques chirurgicaux pour les visites prioritaires afin de maintenir les personnes à domicile.



Je suis un transporteur sanitaire ou un professionnel de centre de secours :

j'utilise des masques chirurgicaux pour les seuls transports de cas possibles ou confirmés.



Je suis un prestataire de services et distributeur de matériel :

j'utilise des masques chirurgicaux pour pouvoir assurer les interventions prioritaires.